

# Demande de retrait de piscine hors-terre au rôle d'évaluation foncière

Veillez sauvegarder ce formulaire sur votre ordinateur avant de le remplir.

Veillez ensuite nous retourner ce formulaire complété par courriel à [sedci@laval.ca](mailto:sedci@laval.ca).

En vertu de la réglementation, le retrait d'une piscine hors-terre doit être déclaré avant le 1<sup>er</sup> juin afin que le tarif annuel pour la taxe d'eau vous soit remboursé pour l'année d'imposition en cours.

## Emplacement de la piscine

Adresse :	
Date du retrait :	

## Identification du demandeur

Nom :			
Adresse :			
Ville :		Code postal :	
Tél. :		Courriel :	

## Déclaration

*Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets, que la piscine hors-terre a bel et bien été retirée et s'engage à ne pas installer une autre piscine lors de l'année en cours.*

Nom du demandeur :		Date :	
--------------------	--	--------	--

Pour plus d'informations au sujet des piscines et des spas, veuillez consulter le règlement au <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/piscine-spa.aspx>.